

COMMUNE DE JUNGHOLTZ



**Arrêté 2022-009**

**portant délégation à un fonctionnaire en matière d'état civil**

Le maire de la commune de JUNGHOLTZ,

Vu les articles L 2122-32 et R 2122-8 et R 2122.10 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté municipal en date du 03 mai 2021 nommant Mme Audrey Amm rédacteur Territorial stagiaire en qualité de secrétaire de Mairie dans les fonctions d'agent permanent,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 06 décembre 2021 portant délégation de signature au secrétaire de mairie pour l'exercice des fonctions qu'il exerce en qualité d'Officier d'Etat Civil ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Audrey Amm, Agent Titulaire exerçant l'emploi de secrétaire de mairie, née le 21 février 1972 à Mulhouse (Haut-Rhin) est déléguée sous notre surveillance et notre responsabilité, dans les fonctions d'Officier d'Etat Civil.

**Article 2** : Mme Audrey Amm est déléguée de l'ensemble des fonctions que le maire exerce en tant qu'Officier de l'Etat Civil, sauf celles prévues à l'article 75 du code civil concernant la célébration du mariage.

Mme Audrey Amm peut valablement délivrer toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes. Les actes ainsi dressés comporteront la seule signature de Mme Audrey Amm, fonctionnaire municipal délégué.

**Article 3** : La présente délégation prendra effet à partir de ce jour.

**Article 4 :** Une expédition du présent arrêté sera :

- remise à l'intéressée ;
- annexée au registre d'état civil de la commune de Jungholtz ;
- transmise à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Thann-Guebwiller ;
- transmise à M. le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Colmar,

Fait à Jungholtz le 15 février 2022



Le maire,  
Guy HABECKER

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire de cet acte
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 24 février 2022

Signature de l'intéressée

Spécimen de la signature de Mme Audrey AMM